

# PLAN VÉLO

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE VOIE VERTE ENTRE POILLEY ET LE MONT SAINT-MICHEL



Le 23 septembre 2022, le Département de la Manche votait un plan vélo ambitieux. Ce projet rassemble de nombreuses actions visant à augmenter la part du vélo dans les déplacements. La Manche entend créer un réseau cyclable d'intérêt départemental (RCID) qui comprend un itinéraire continu le long de la côte et des axes transversaux.

Dans ce projet figure la finalisation de la voie verte entre Poilley et le Mont Saint-Michel. Cette voie verte est la partie finale de la Véloscénie, de la VeloWestNormandy et point clé de la Vélomaritime. D'une longueur de 16 km, elle a été réalisée en plusieurs sections. Elle est utilisée par des usagers étant à vélo ou bien à pied. Cette utilisation fréquente fait d'elle l'une des voies vertes les plus empruntées du département avec 75 000 passages en 2023.

## 16 KM ENTRE POILLEY ET LE MONT SAINT-MICHEL

Parmi les projets emblématiques du RCID, priorités dans la planification votée en avril 2024, figurait la finalisation de la voie verte entre Poilley et le Mont-Saint-Michel, partie finale de la Véloscénie (itinéraire national reliant Paris au Mont-Saint-Michel), de la VeloWestNormandy (itinéraire interdépartemental du Mont Saint-Michel aux plages du Débarquement) et point clé de la Vélomaritime (itinéraire Européen de Roscoff à Dunkerque en France et jusqu'à Kiev à l'échelle Européenne).

Ce projet est le fruit de la volonté politique du Département de la Manche de valoriser le littoral et la baie du Mont-Saint-Michel, de promouvoir et développer l'offre de loisirs nature et d'offrir une alternative aux déplacements motorisés.

C'était un projet complexe, notamment en raison de la sensibilité du site (site classé patrimoine mondial de l'Unesco, aménagement sur le domaine public maritime, présence d'espèces protégées, création sur une digue classée...) qui a nécessité l'intervention de nombreux intervenants (politique, services de l'État : DDTM, DREAL, Établissement public du Mont-Saint-Michel, Syndicat mixte littoral et services du conseil départemental : foncier, ouvrages, routes, vélo...) mais qui montrent

qu'une coopération efficace et une volonté partagée permettent la création d'infrastructures structurantes pour le territoire.

Les travaux ont débuté en 2017 et ont été réalisés par sections. Le dernier tronçon d'une longueur de 3 km vient d'être achevé.

**Le succès de cet aménagement est indéniable, cette voie verte est déjà l'une des plus empruntées du Département.** Un compteur situé à Courtils comptabilise **75 000 passages en 2023, dont 50 000 cyclistes.**

### L'AMBITION DU PLAN VÉLO

Le Département de la Manche a réaffirmé son engagement envers un plan vélo ambitieux lors de la session du 23 septembre 2022, en votant le projet d'accélération de ce plan. Ce projet englobe toutes les actions des politiques départementales visant à augmenter la part modale du vélo dans les déplacements, qu'ils soient touristiques, quotidiens, de loisirs ou sportifs. Parmi les projets, la collectivité ambitionne de créer un Réseau cyclable d'intérêt départemental (RCID) comprenant un itinéraire continu le long de la côte, de la passerelle du Couesnon à la Baie des Veys, deux axes transversaux (Saint-Lô / Coutances et Pont-Farcy / Villedieu / Avranches), ainsi que la résorption des discontinuités du réseau existant.